

Newsletter

Session de printemps 2026

Chers collègues, chères collègues

Dès le début de cette nouvelle année, la recherche, la formation et l'innovation figurent à nouveau en tête des priorités politiques. En signant pour la Suisse l'Accord sur les programmes de l'UE le 10 novembre 2025, le président de la Confédération et chef du DEFR Guy Parmelin a soudé l'association complète de notre pays à Horizon Europe, au programme Euratom et au programme Digital Europe. Cette année, le Conseil fédéral a défini six nouveaux pôles de recherche nationaux (PRN) dans le cadre du Fonds national suisse (FNS). Pour la sixième fois déjà, la Confédération soutient ainsi la recherche d'excellence d'importance stratégique pour la période 2026 à 2029. Dans une prise de position, l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a critiqué le fait que les sciences humaines et sociales n'aient pas été prises en compte. Le DEFR souhaite désormais lancer un nouvel appel d'offres, cette fois-ci exclusivement réservé à un projet relevant des sciences humaines ou sociales. La dissolution du Conseil suisse de la science, prévue dans le cadre de la réorganisation des commissions extraparlimentaires, suscite également des débats.

Plus particulièrement en ces temps de restriction budgétaire et de rivalités pour la répartition des fonds, les investissements dans le domaine FRI sont un signal important et un engagement en faveur du pôle suisse de recherche et d'innovation. Lors de la session de printemps, les deux chambres étudieront en profondeur le programme d'allégement budgétaire 2027 (PAB 27) et débattront de l'ampleur du soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation. Le Conseil national suivra-t-il le Conseil fédéral ou le Conseil des États, ou trouvera-t-on un compromis ?

Face aux changements démographiques et technologiques, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée continue de préoccuper le pays et le Parlement (Mo. 22.4355 ; Po. 26.3003). Notre réunion de session agendée pour la troisième semaine (19 mars), sera consacré à l'influence de l'intelligence artificielle sur le travail, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et la formation professionnelle. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a pris à cet égard une importante décision à la mi-février : dès lors que l'intelligence artificielle modifie la formation et les profils professionnels, le SEFRI a créé en collaboration avec le monde économique une nouvelle profession, celle de AI Business specialist avec brevet fédéral. Le SEFRI réagit ainsi aux nouvelles exigences du monde professionnel et tient compte du rôle de plus en plus important de l'intelligence artificielle dans les entreprises et les institutions. Nous avons hâte de pouvoir discuter de ce sujet avec vous.

Notre rencontre de session, placée sous le thème « L'IA dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée : avec quels effets secondaires ? », se tiendra le jeudi 19 mars 2026 à l'hôtel Bellevue Palace. Elle débutera comme d'habitude par un déjeuner chaud dès 12h30 et se terminera vers 14h30.

Nous nous réjouissons de vous y accueillir. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, vous pouvez toujours le faire sur info@pgbfi.ch.

Meilleures salutations et très bonne session

Isabelle Chassot

Conseillère aux États, présidente du groupe parlementaire GP FRI

25.063 Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération

CE, lundi 9 mars, jeudi 12 mars, mercredi 18 mars

CN, mardi 3 mars, mercredi 4 mars, mercredi 11 mars, mardi 17 mars, mercredi 18 mars

Le programme d'allègement budgétaire 2027 (PAB 27) vise à atténuer le resserrement attendu des finances fédérales à partir de 2027. Le Conseil fédéral prévoit des économies d'environ trois milliards de francs d'ici 2029. Le Conseil des États a considérablement affaibli ce programme en réduisant les coupes budgétaires d'environ 650 millions de francs, ce qui laisse un trou financier d'environ un milliard ; les hausses d'impôts ont été refusées. Dans le domaine FRI, les discussions visent à atténuer ou à supprimer certaines coupes budgétaires, la CSEC-N adoptant pour sa part une approche plus sélective et la CdF-N mettant l'accent sur la contribution globale à la stabilisation budgétaire.

Le Conseil national débat du programme PAB au printemps 2026. Les associations économiques soutiennent en principe l'approche du Conseil fédéral et plaident pour la mise en œuvre des mesures ciblant les dépenses sous la forme d'un paquet global, convaincues que des ajustements sélectifs pourraient compromettre l'ensemble. En même temps, divers groupes d'intérêt demandent des corrections ciblées déployant leurs effets à long terme.

En suivant la ligne de crête entre les différentes préoccupations, il faut veiller à ce que les éventuels correctifs apportés aux dépenses le soient de manière différenciée et que demeurent protégés des domaines stratégiques pour l'avenir, comme l'innovation, la compétitivité et la qualité de la place économique, sans pour autant vider de sa substance l'ensemble du paquet d'allègement. Un échec entraînerait probablement une réduction disproportionnée des dépenses non liées, qui affaiblirait indirectement le domaine FRI.

26.3007 Création d'incitations pour la réalisation d'essais cliniques en Suisse et exonération des émoluments pour les essais cliniques non commerciaux

CE, jeudi 5 mars

L'initiative de la CSEC-E demande de modifier le cadre de manière que les médicaments pour lesquels des études partielles sont menées en Suisse puissent bénéficier, lors de leur mise sur le marché, d'incitations telles que délais d'autorisation raccourcis, taxes réduites et protection prolongée des documents, et que les essais cliniques non commerciaux de dispositifs médicaux soient totalement exonérés de taxes. La commission a approuvé le premier point à l'unanimité et le second par 9 voix contre 3.

Les milieux scientifiques et économiques innovants saluent cette motion : des incitations ciblées affermeraient l'attractivité du site, renforceraient la sécurité des investissements pour les entreprises actives dans la recherche et permettraient aux patients d'accéder plus vite aux traitements, pour autant que les mesures soient clairement définies et liées aux progrès de la numérisation et de l'exploitation des données. Si l'on souhaite promouvoir durablement la recherche et la compétitivité, il importe que la mise en œuvre soit pragmatique et juridiquement sûre.

25.4400 Augmentation stratégique de l'attractivité de la place économique suisse dans le contexte de l'imposition minimale

CE, mercredi 18 mars

La motion 25.4393 de la CER-E demande au Conseil fédéral de définir une stratégie globale en vue de renforcer l'attractivité de la Suisse, notamment par des systèmes d'incitation fiscale face au régime actuel de la fiscalité minimale mondiale. En écho à l'introduction d'une norme fiscale mondiale avec l'impôt minimum de l'OCDE, cette motion s'inscrit dans un contexte de concurrence fiscale et économique internationale toujours plus rude. Parallèlement, la mise en œuvre du postulat de Beat Walti est déjà en cours. Le rapport correspondant (prévu pour 2026) doit présenter des options pour l'aménagement futur du système fiscal et de l'imposition des entreprises dans le contexte international. Une minorité de la commission rejette la motion en se référant à ces travaux déjà en cours.

Du point de vue de l'économie innovante, il est urgent d'agir : les associations économiques appellent de leurs vœux des instruments supplémentaires visant à renforcer la place économique, tels que des allègements fiscaux pour les entreprises solides ayant en Suisse des activités de recherche, de développement, de production et de création de valeur mondiale. L'objectif est de garantir sur le long terme les investissements, l'innovation et les emplois de qualité. Il est primordial de mettre en place une stratégie fiscale et économique cohérente et compatible au niveau international, qui garantisse à la fois la compétitivité et la stabilité des recettes publiques.

Informations sur les consultations en cours

Procédure de consultation 2025/97: Réorganisation des commissions extraparlimentaires dans le cadre de la révision 2025

Conseil fédéral, du 28 janvier 2026 au 28 avril 2026

Le projet prévoit la dissolution de neuf commissions extraparlimentaires, la refonte complète de la commission d'accréditation, la diminution de l'effectif de la commission des professions médicales et le regroupement de neuf commissions en trois. Il propose notamment la dissolution du Conseil suisse de la science (CSS). Le CSS et swissuniversities rejettent cette proposition. Un pôle de recherche performant a besoin d'une instance indépendante qui accompagne la politique et l'administration de manière critique et compétente.

Procédure de consultation 21.426: Davantage de ressources et d'incitations pour la recherche 3R afin d'accélérer le développement d'alternatives à l'expérimentation animale

CSEC-N, du 13 février 2026 au 24 mai 2026

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a défini un projet de loi destiné à mettre en œuvre l'initiative parlementaire 21.426. L'objectif est d'accroître les ressources et les incitations en faveur de solutions de rechange à l'expérimentation animale (recherche 3R, pour «Replace, Reduce, Refine»). Le projet entend renforcer la transparence et l'efficacité dans le domaine de l'expérimentation animale, notamment par la publication de résumés de projets, par un soutien accru à la recherche 3R et par des procédures d'autorisation plus rapides et clairement structurées avec des secrétariats spécialisés. La CSEC-N a adopté son avant-projet le 22 janvier 2026. La consultation est ouverte jusqu'au 24 mai.

Rencontre de session du GP FRI mars 2026

Rencontre de session du GP FRI, jeudi 19 mars 2026

« L'IA dans la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée : avec quels effets secondaires ? »

Jeudi 19 mars 2026, de 12h30 (déjeuner) à 14h30

Hôtel Bellevue Palace, Berne

Programme

À partir de 12h30

Apéritif et déjeuner

13h20

Accueil et introduction par Isabelle Chassot, Conseillère aux États et présidente du groupe parlementaire FRI

13h25

Exposé de Marcel Salathé, codirecteur du Centre d'intelligence artificielle de l'EPF Lausanne, auteur de l'ouvrage « Kompass Künstliche Intelligenz » sur le thème : Quel impact peut avoir l'IA pour le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ?

13h40

Présentation de Nicole Koch, directrice générale d'Aprentas : La formation de personnel qualifié dans les industries innovantes.

13h50

Table ronde animée par Christoph Nufer, associé de Dynamics Group

- Rémy Hübschi, directeur adjoint du SEFRI
- Nicole Koch, directrice générale d'aprentas
- Prof. Rudolf Minsch, chef économiste d'economiesuisse, vice-président de la direction
- Prof. Marcel Salathé, codirecteur du Centre d'intelligence artificielle de l'EPFL Lausanne

Suivront une discussion et une séance de questions-réponses

Conclusion par la Conseillère aux États Isabelle Chassot

14h30

Clôture et réseautage

Nous avons hâte de recevoir votre inscription sur info@pgbfi.ch

Groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI

Nordstrasse 15

8006 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

E-mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch